

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil municipal du 24 Janvier 2012

Il est donné lecture du compte rendu de la réunion du 13 décembre qui est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant le Conseil municipal d'enfants et une demande concernant la raffinerie Petroplus. Ces demandes sont acceptées à l'unanimité.

Autorisation de paiement avant le vote du budget

Les dépenses d'investissement ne peuvent pas être payées avant le vote du budget sans autorisation préalable du Conseil municipal. Seules peuvent être payées les dépenses engagées non mandatées au 31 décembre.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager et à régler des dépenses en section d'investissement dans la limite du quart des dépenses 2011, en attendant le vote du budget primitif

Recensement de la population : rémunération des agents recenseurs :

La rémunération proposée est de 1,13 € par feuille de logement et de 1,72 € par bulletin individuel. Cette rémunération est indexée sur la rémunération des agents des collectivités territoriales. M. le Maire propose de rémunérer les séances de formation 45 € la séance (deux par agents). Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces propositions. Une dotation de l'Etat est versée en compensation.

Proposition d'adhésion au dispositif de valorisation des travaux d'économie d'énergie par La CRÉA :

Les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique engagés par les communes sur leur territoire respectif ou par La CRÉA sur son propre territoire peuvent générer des C.E.E. (certificats d'économie d'énergie). Ces certificats peuvent être rachetés par des prestataires d'énergie (EDF, GDF ...)

La CRÉA, par délibération du 21 novembre 2011, a choisi un prestataire : « CEELIUM » pour obtenir pour son compte les Certificats d'Economie d'Energie et a signé son adhésion à une convention de partenariat avec ce prestataire. La CRÉA propose aux 71 communes membres d'adhérer à cette convention qui détaille les modalités de mise en œuvre du partenariat devant se dérouler jusqu'à la fin de la seconde période réglementaire des CEE, soit le 31/12/2013.

M. le Maire donne lecture du projet de délibération ayant pour objet l'adhésion au dispositif de valorisation des travaux d'économie d'énergie mis en place par la CREA et la signature de la convention spécifique d'adhésion au partenariat. Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette délibération.

Gestion des voiries

Concernant les travaux de voirie susceptibles d'être réalisés au cours de trois prochaines années, une étude a été réalisée pour faire des aménagements piétonniers Route de La Fontaine, Route de Saint-Martin et Rue de Bethléem. Les dépenses prévisionnelles sont de :

- Route de la Fontaine : 85.200 € à la charge de la Commune plus 15.200 € à la charge du Département
- Route de Saint-Martin : 31.000 € à la charge de la Commune plus 18.000 € à la charge du Département
- Rue de Bethléem comprenant un trottoir du côté impair et un caniveau avec bordure de l'autre côté de la Rue + un assainissement pluvial sur l'ensemble de la rue et récupérant une partie des eaux de pluie de la RD 67 en face de l'entrée du Pré des Jonquilles : 256.000 €.

M. DAMIEN indique que vu notre capacité d'autofinancement et le très faible endettement de la Commune, on peut envisager de prévoir la réalisation de ces 3 projets. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Conseil municipal d'enfants

M. SANNIER a rencontré les élèves de l'école élémentaire, les classes de CE2, CM1 et CM2, pour leur présenter le projet de Conseil municipal d'enfants. Les élèves de 6^{ème} ont été contactés par courrier. Sur 47 votants, 27 sont candidats pour onze places de conseillers.

Les élections doivent se dérouler le jeudi 2 Février de 14h30 à 17h30. Vu le nombre de candidats, un second tour est prévu le mardi 7 février de 14h30 à 17h30 et l'installation du conseil le jeudi 9 Février à 17h30.

Questions diverses

- Sécurité sur la RD 982 : M. le Maire a de nouveau été interpellé au sujet de la sécurité sur cette voie.
- Maison des associations : la demande de subvention faite auprès du département a été refusée.
- CESAJE : Une réunion a eu lieu le mardi 17 Janvier dernier. Corinne DRON donne un compte rendu de cette réunion. Beaucoup d'activités sont proposées aux adolescents notamment un voyage à DUBLIN pendant les vacances de Février.
- La CRÉA organise des actions en faveur des jeunes d'âge scolaire
- Concernant la demande de subvention faite par Mme CAMUS, évoquée lors de la réunion du 13 décembre, l'APECHE ou le Comité des Fêtes vont organiser la manifestation.
- Solidarité textile : 4.920 kg de vêtements et chaussures ont été déposés dans le container placé devant la salle polyvalente au cours de l'année 2011.
- M. SANNIER a visité un lieu de stockage des collections du Parc naturel régional des BSN.
- Le Parc naturel a fait l'acquisition d'un désherbeur thermique qui peut être emprunté par les communes adhérentes. Il en est de même pour des chapiteaux
- Le site internet de la commune va prochainement être géré par la CRÉA.
- Une demande est parvenue en Mairie pour soutenir la raffinerie « PETROPLUS » en plaçant une banderole sur la Mairie de 3m x 0,80. Le Conseil émet un avis défavorable à cette demande par 8 voix contre, 4 abstentions et 1 voix pour.

Vu par Nous, Bruno HURÉ, Maire d'Hénoville, pour être affiché à la porte de la Mairie conformément à l'article 56 de la loi du 5 Août 1984.